

Procès-verbal de la réunion du CM du 31 août 2023

D2023-070 : Redon Agglomération – Transfert de compétences - PLUI

Le Conseil Municipal de RENAC :

- Approuve le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »
- Approuve les termes de la charte de gouvernance ci-annexée et d'en assurer la mise en œuvre après approbation du transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération

D2023-71 : Participation écoles publiques de Redon année scolaire 2022/2023

Le Conseil municipal prend acte de la somme de 3 757.44 € devant être versée au titre de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Redon au titre de l'année 2022/2023.

D2023-72 : Participation école publique de Sainte-Marie

Le Conseil municipal Prend acte de la somme de 7 111.18 € devant être versée au titre de la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Sainte-Marie au titre de l'année 2022/2023.

D2023-73 : Biens sans maître- Intégration dans le patrimoine communal

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide l'incorporation, dans le domaine communal, les biens mentionnés ci-dessous, constituant la succession de Mme DOSSEUL Marie, décédée le 16/12/1974 et Mme BESNARD Marie, décédée le 25/07/1989

- ✓ Propriétés appartenant à feu Madame DOSSEUL Marie :

Référence cadastrale	Adresse	Classement	Superficie
D n° 1653	Les Roties	Bois résineux	940 m ²
ZW n° 126	La Guinelais	Landes	19520 m ²
TOTAL			20460 m ²

- ✓ Propriétés appartenant à feu Madame BESNARD Marie :

Référence cadastrale	Adresse	Classement	Superficie
ZN n° 29	Le Bois d'Ahaut	Terres	11450 m ²
ZN n° 99	La pâture du Patis	Landes	3515 m ²
ZP n° 143	Le Drousi	Terres et bois	10180 m ²
ZP n° 155	Le Pré du Patis	Prés	5800 m ²
ZT n° 241	Le Moulin	Bois	2940 m ²

D2023-74 : Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Mise à jour

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est un document de planification et d'organisation communale qui a pour objet d'anticiper les situations dangereuses afin d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population.

Il est nécessaire d'effectuer une nouvelle mise à jour suite à la démission de 2 conseillers municipaux et à l'arrivée de nouveaux agents.

L'attribution des postes est revu comme suit :

- **Direction des Actions de Secours (DOS) :**
 - M. Patrick BAUDY, Maire
 - M. Damien GUILLAS, suppléant
 - M. Arnaud LABBÉ, suppléant 2

- **Chargé des relations publiques :**
 - M. Patrick BAUDY, Maire
 - M. Damien GUILLAS, suppléant
 - Mme Anne PATAULT, suppléante 2

- **Responsable des Actions Communales et d'Alerte (RAC)**
 - M. André CHEVALIER, titulaire
 - M. Anne PATAULT, suppléante

- **Responsable Logistique Economie Population Hébergement**
 - Mme Soizic STROUBLE : Titulaire
 - Mme Soizic AUBRY : suppléante 1
 - Mme Cindy VIGUIÉ : suppléante 2

- **Secrétariat**
 - Mme Régine RICHEUX – FÉVRIER : titulaire
 - Mme Odile GÉRAUD : suppléante

- **Gestion de l'alerte :**
 - Secteur 1 : L'agglomération et sa périphérie**
 - M. Yves SORIN : titulaire
 - M. Joël ROBERT : suppléant

 - Secteur 2 : Le Fresche**
 - M. Philippe DARDY : titulaire
 - Mme Sylvie MORISSEAU, suppléante

 - Secteur 3 : Launay-Hingant**
 - Mme Clarisse FRANGEUL, titulaire
 - Mme Anne PATAULT, suppléante

 - Secteur 4 : Gavrain**
 - Mme Cécile TROTEL, titulaire
 - Mme Evelyne QUERAT : suppléante

 - Secteur 5 : Trobert**
 - M. Kenny MESNIL, titulaire
 - Mme Mélanie CHAUVEL, suppléante 1
 - M. Ghislain BONNO, suppléant 2

le secrétaire de séance
André CHEVALIER

Le Maire,
Patrick Baudy

